

Blocs de compétences : un outil pour la reconnaissance de la maîtrise du français

13 Septembre 2016

Mariela de Ferrari - Didacticienne du français et directrice de Co-Alternatives



L'univers de la formation au français à visée d'intégration est en pleine mutation. Mariela de Ferrari décrit les enjeux de ces évolutions et souligne l'intérêt des blocs de compétences pour la reconnaissance des compétences linguistiques.

« Les blocs de compétences vont permettre une reconnaissance de la maîtrise de la langue française, calibrée et valorisée. »

Le 16 juin, vous avez présenté, devant l'ASDIFLE (Association de didactique du Français langue étrangère), votre vision des moyens nécessaires pour mieux former au français à visée d'intégration. Quelles sont les problématiques actuelles dans ce domaine ?

Le champ du français langue étrangère et de la formation linguistique des migrants est en mutation depuis plusieurs années. Il existe des dispositifs ciblés sur les populations migrantes mais ils se réduisent, et l'accès aux dispositifs de droit commun est de plus en plus un impératif. En conséquence, des populations natives et migrantes seront amenées à être formées pour travailler et vivre ensemble.

Dans le même temps, le champ du français langue étrangère, développé dans les années 1980, est en train de changer.

L'association des didacticiens de français langue étrangère a organisé une journée qui a permis d'évoquer ces problématiques nouvelles. Or dans le domaine de l'apprentissage du français par les populations migrantes, il n'existe plus de tête de réseau capable de regrouper des acteurs multiples venant d'horizons et de mondes qui ne se connaissent pas. Nous avons estimé que l'ASDIFLE pouvait devenir cet espace neutre en lien avec plusieurs universités et associations.

Quelles sont les étapes à franchir pour mieux former au français les populations migrantes ?

J'en vois principalement deux. La première est de décider quelle institution neutre, dotée d'une technicité reconnue, a de la légitimité sur les ingénieries, les points de veille et de vigilance, et également sur la coordination des interventions entre les micro-territoires et les dispositifs nationaux. Avec, en filigrane, cette question : comment faire pour que les personnes qui en ont le plus besoin puissent intégrer les parcours de formation ?

L'autre enjeu concerne les dispositifs ciblés migrants. Comment les articuler entre eux, en lien avec les propositions formatives pour une meilleure cohabitation avec des non-migrants ? Le clivage entre ces populations est très fort. La question est de savoir à quel moment, et comment, on contribue à la rencontre de ces populations.

Comment mieux accompagner cette mutation ?

Effectivement, nous nous interrogeons pour savoir comment l'université, et d'autres structures, peuvent enrichir la réflexion et la pratique dans le milieu associatif : les passerelles linguistiques peuvent-elles se nourrir des apports universitaires ? Pourquoi n'arrive-t-on à trouver de porteurs pour les postes de coordinateurs territoriaux ? Suivant le parcours de formation du professionnel, le périmètre de la coordination sera ouvert, ou plus fermé.

Aussi, il conviendrait que les conseils en orientation et en évolution professionnelle, ainsi que les permanences qui ciblent les besoins, se mettent au diapason. Le pont qui permet de rattacher tout cela, c'est la notion de blocs de compétences. Les blocs de compétences vont permettre une reconnaissance de la langue, calibrée et valorisée. Pour ce faire, il faudrait que les structures qui accueillent ces populations travaillent avec de véritables portfolios de compétences personnalisées pour expliquer ce qu'elles savent faire et quelles sont leurs

compétences.

Propos recueillis par Christian Capitaine (juillet 2016)

Tags : [français langue d'intégration](#) ^[1] | [migrant](#) ^[2] | [formation](#) ^[3] | [bloc de compétences](#) ^[4]